

Formateur CSE : Consolider ses compétences en SSCT


14 heures

soit 2 jours de formation

Modalité pédagogique

PRÉSENTIEL

Référence —

FO05

PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation de formateur des CSE.

PUBLIC

Être formateur.

ORGANISATION

De 4 à 6 stagiaires.

INTERVENANTS

Formateurs consultants spécialisés en prévention et en relations sociales.

ÉVALUATION

Évaluation formative tout au long de la formation pour valider les compétences. Attestation de fin de formation. Une enquête de satisfaction à chaud et à froid est également réalisée dans le cadre du suivi qualité.

TARIF INTER : 770 €
[CALENDRIER DES DATES INTER](#)


Objectif

Parfaire ses connaissances du volet Santé Sécurité dans le but d'animer des formations CSE performantes et documentées.

— EN RÉSUMÉ

Cette formation de 2 jours permet à un formateur CSE, en complément de sa formation initiale, de compléter ses connaissances dans le domaine de la prévention des risques et de l'amélioration des conditions de travail pour accompagner les membres des CSE dans leurs missions santé, sécurité et conditions de travail.

— COMPÉTENCES VISÉES

- Solidifier son socle de connaissances sur les obligations de sécurité.
- Étayer les méthodes d'évaluation des risques.
- Maîtriser la communication sur la gestion de projet prévention avec des outils et méthodes adaptés.

— PÉDAGOGIE > 70 % pratique, 30 % théorique

- Pédagogie active et participative : mises en situation, expérimentations pratiques, jeux de rôles et applications concrètes.

Le programme

1 Solidifier son socle de connaissances sur les obligations de sécurité.

A Le contrôle du respect des obligations de sécurité

- Les enjeux réglementaires.
- Les acteurs de la prévention.
- Les vérifications périodiques.
- Les lieux de travail.
- Les registres et documents obligatoires.
- L'accueil et la formation des nouveaux embauchés.

B Les inspections

2 Étayer les méthodes d'évaluation des risques

A Analyse a priori

- Le langage commun de prévention.
- Différenciation entre accidents du travail et maladies professionnelles.

- EVRP, DUERP.
- Les indicateurs.
- L'arbre des conséquences.
- Méthodes QQQQCP, MAD, hiérarchisation des risques méthodologie d'analyse du risque : quels risques prendre en compte.
- Faire le point sur certains risques TMS, RPS.

B Analyse a posteriori

- L'accident du travail, modélisation et processus.
- L'enquête auprès des salariés.
- Le recueil de faits, la méthode ITaMaMi, différenciation entre travail réel et travail prescrit.
- L'identification des causes.
- La méthode des 5M.
- L'arbre des causes.
- Études de cas.

3 Maîtriser la communication sur la gestion de projet de prévention avec des outils et méthodes adaptés

A Être force de proposition

- Préconiser des mesures de prévention et de correction.
- La méthode H.O.T.
- La méthode Nœud Papillon.
- Mises en situation.

B Promouvoir la prévention des risques et l'amélioration des conditions de travail

- Rendre DUERP et PAPRI Pact accessibles.
- Communiquer efficacement.